Image not found or type unknown

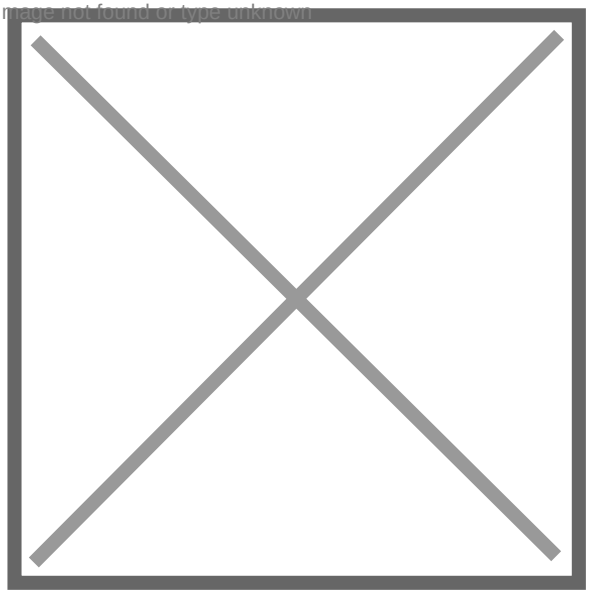

Mise sous tutelle ou autres

Par **rebeltatou**, le **06/10/2009** à **13:25**

Bonjour, je me tourne vers vous car nous ne savons plus quoi faire.
Ma grand-mère agé de 73 ans vit avec sa fille de 42 ans qui ne travaille pas et qui n'a pas de ressources et mon oncle handicapé mental âgé de 53 ans. Elle ne gère plus du tout son argent. Elle achète que des "conneries" (animaux, volailles, poissons, plantes...)elle possède beaucoup d'animaux,et dépense tout la dedans. Elle ne paye plus ses factures et on vient de découvrir qu'elle en était à 10000 euros de dettes. On a Réussi à passer par le notaire. elle venait de signer une promesse de vente pour vendre un terrain. on a vu le notaire pour qu'il arrive à payer les dettes avec l'argent de la vente. on aimerait savoir si il existe une procédure pour la mettre sous tutelle très rapidement afin qu'une personne de l'extérieur puisse gérer ses comptes afin d'éviter ses débordements. Aucun de ses enfants ne veut s'en occuper car beaucoup trop compliqué. Elle a 9 enfants et elle ne les écoute pas du tout. je vous remercie d'avance pour votre réponse, car cela devient très urgent d e faire quelque chose.
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés